

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATTE
DU 02 MAI 2016

Présents : ABRIC Jean-Philippe BAZZOLI, Maryse, BAZZOLI Yvan, BERNARD Daniel, BUISSON Nicole, BUTEZ Marie-Laure, CLAUDEPIERRE Bernard, DEYGAS Marie-Christine, DORLY Dominique, FAVETTO Jean-Pierre, KARA Nathalie, LOUET Isabelle, MARCHAND Gilbert, MIETON Mickaël, PAIN Joseph, PELERIN Gérard, PINET Martine, ROUX André et VAYSSIERE Agnès.

Secrétaire de séance : BUTEZ Marie-Laure

ORDRE DU JOUR

- 2016-049 : Marché à procédure adaptée (Art.27 du CMP)- travaux de rénovation des façades de l'espace multisports de la commune de CHATTE.
- 2016-050 : Tarifs de l'école de musique municipale à partir de la rentrée scolaire 2016-2017.
- 2016-051 : Travaux 2016 Budget communal- Emprunt de 300 000 euros.
- 2016-052 : Travaux 2016 Budget Eau et assainissement- Emprunt de 100 000 euros.
- 2016-053 : Création de deux postes d'agent de maîtrise à temps complet (35 heures hebdomadaires).
- 2016-054 : Document Unique- demande de subvention au Fonds National de Prévention
- 2016-055 (annule et remplace) : Convention d'occupation précaire d'un local communal à usage professionnel (Entrepôt communal route de Saint-Antoine).
- 2016-056 : Décision modificative N°1- Budget Eau et Assainissement.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, sur proposition du Maire :

- d'**ATTRIBUER** le marché à procédure adaptée (Art.27 du CMP) concernant les travaux de rénovation des façades de l'espace multisports de la commune de CHATTE, après audition de trois entreprises par la Commission d'Appel d'Offres du 22 mars 2016 et analyse lors de la Commission d'appel d'offres du 11 avril 2016 selon le tableau suivant :

Montant des offres Hors Taxes

NOM ENTREPRISE	MONTANT HT
FINOT et JACQUEMET	217 576,76€
CMI JANNON	219 884,55€
ROYANS CHARPENTE	238 970,27€

L'offre de l'entreprise FINOT et JACQUEMENT classée n°1 eu égard aux critères prix et valeur technique énoncés au règlement de consultation a été retenue et, le Maire, autorisé à signer le marché et à le notifier à l'entreprise.

- d'**ADOPTER** les nouveaux tarifs relatifs à l'école de musique de Chatte, à partir de la rentrée scolaire 2016-2017, selon le tableau suivant :

TARIFS ANNUELS à partir de 2016-2017 (1)	MONTANT ANNUEL	MONTANTS TRIMESTRIELS
Inscription par personne	28.00 €	Uniquement annuelle
Eveil musical – CHATTOIS OU HARMONIE	24.00 €	8.00 € X3
Eveil musical – EXTERIEURS	36.00 €	12.00 € X3
Solfège – CHATTOIS OU HARMONIE	24.00 €	8.00 € X3
Solfège – EXTERIEURS	36.00 €	12.00 € X3
Instruments – CHATTOIS OU HARMONIE	229.00 €	77.00 € ; 76.00 € ; 76.00 €
instruments – EXTERIEURS	333.00 €	111.00 € x3
Solfège + instrument – CHATTOIS OU HARMONIE	253.00 €	85,00 € ; 84.00 € ; 84.00 €
Solfège + instrument – EXTERIEURS	369.00 €	123.00 € x3

(1) : réduction uniquement sur instrument – 10 % de réduction si au moins 2 élèves inscrits pour la même famille

- de **CONTRACTER** deux emprunts selon les modalités suivantes :
 - Un emprunt de 300 000 euros sur 15 ans afin de financer les travaux d'investissement effectués au budget communal 2016 ; et notamment les travaux de protection contre les crues du Merdaret au lotissement Pré de France- section 2 d'un montant de 337 482,77 euros TTC.
Une consultation a été faite dans ce sens auprès de plusieurs établissements bancaires et la meilleure proposition a été faite par le Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais aux conditions suivantes :
 - **Montant : 300 000 €**
 - **Durée de remboursement : quinze ans**
 - **Taux d'intérêt : 1.25 %**
 - **Périodicité de remboursement : trimestrielle**
 - **Frais de dossier : 300 euros**
 - Le deuxième de 100 000 euros sur 15 ans afin de financer les travaux d'investissements effectués au budget Eau et Assainissement en 2016 ; et notamment les travaux de rénovation des réseaux d'eau, en vue de l'aménagement du centre-bourg. Une consultation a été faite dans ce sens auprès de plusieurs établissements bancaires et la meilleure proposition a été faite par le Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais aux conditions suivantes :
 - **Montant : 100 000 €**
 - **Durée de remboursement : quinze ans**
 - **Taux d'intérêt : 1.25 %**
 - **Périodicité de remboursement : trimestrielle**
 - **Frais de dossier : 150 euros**
- de **CREER** deux postes d'agent de maîtrise à temps complet (35h00 hebdomadaires) à compter du 02 mai 2016 suite à la nomination sur liste d'aptitude par promotion interne de deux agents de la filière technique.
- d'**APPROUVER** la demande de subvention au Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales afin de financer, en partie, la démarche de réalisation et de mise à jour annuelle du Document Unique dans

laquelle la commune de Chatte souhaite s'engager pour l'année 2016. Cette subvention prendrait alors la forme de valorisation financière du temps consacré au projet sur 1 an par l'ensemble des acteurs internes spécifiquement mobilisés sur le sujet.

- d'**ETABLIR** une convention de mise à disposition du local communal situé dans un entrepôt communal route de Saint-Antoine au groupe SITA CENTRE EST, représenté par M. Thomas WATRIN, Président, qui souhaite louer ce local d'une superficie de 470 m2 afin de stationner les véhicules affectés au transport et à la collecte des ordures ménagères, à compter du 01 juin 2016, pour un montant de 550 euros HT .
- d'**APPROUVER** la décision modificative n°1 suivante au budget Eau et Assainissement :

Désignation	Dépenses		recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2183-11: Mat. bureau et informatique. OP EAU		178.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		178.00 €		
R 28157: Agenc. et amenag. du mat. et O..				178.00 €
TOTAL R 040 : Opération d'ordre entre section				178.00 €
Total		178.00 €		178.00 €
Total Général		178.00 €		178.00 €

La séance est levée à 19 heures 45 minutes

Le Maire
André ROUX